

AVENANT N° 94 DU 10 JANVIER 2017

A LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DU 15 FEVRIER 1974

CONCERNANT LES EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE ET D'ELEVAGE

DE LA MAYENNE

Code IdCC 9531

ENTRE :

- La Fédération départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles,
- ~~La Confédération Paysanne de la Mayenne,~~

d'une part, et,

- S.G.A.-C.F.D.T.,
- ~~C.G.T.~~,
- F.O.,
- C.F.E.-C.G.C.,
- C.F.T.C.,

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE PREMIER - Les dispositions de l'annexe II de la convention collective, en date du 15 février 1974, réglementant les conditions de travail et de rémunération des salariés et apprentis des exploitations de polyculture et d'élevage de la Mayenne, sont modifiées comme suit à compter du 1er janvier 2017.

ANNEXE II

Barème des rémunérations fixées en application

des articles 18 et 19 de la convention collective

A compter du **1^{er} janvier 2017**, les salaires horaires, par catégorie professionnelle, s'établissent comme suit :

.../...

AQ FR DP BF RQ


EMPLOI	IDENTIFIANT	SALAIRE HORAIRE
<u>I – PERSONNEL D’EXECUTION</u>		
Niveau I : Agents de production		
Echelon 1	110	9.76 €
Echelon 2	120	9.84 €
Niveau II : Agents techniques spécialisés		
Echelon 1	210	9.94 €
Echelon 2	220	10.22 €
Niveau III : Agents techniques qualifiés		
Echelon 1	310	10.25 €
Echelon 2	320	10.70 €
Niveau IV : Agents techniques hautement qualifiés		
Echelon 1	410	11.31 €
Echelon 2	420	12.81 €
<u>II – PERSONNEL D’ENCADREMENT</u>		
Niveau V : Contremaître	500	14.04 €
Niveau VI : Chef de culture	600	16.62 €
Niveau VII : Régisseur	700	20.08 €

ARTICLE DEUXIEME - Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant qui sera déposé à l'unité départementale de la Mayenne de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire - Rue Mac Donald à LAVAL.

Fait à LAVAL, le 10 janvier 2017

Ont, après lecture, signé :

- Pour la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles,

REMYDIERE Florent 

- Pour la Confédération Paysanne de la Mayenne,

.../...

AS FR DP BF M

- Pour la S.G.A.-C.F.D.T.,

P. Dreux



- Pour la C.G.T.,

- Pour F.O.,

Quintin Amarelle



- Pour la C.F.E.-C.G.C.,

Jay ROUART



- Pour la C.F.T.C.

Bernard FROT
Bj

